

Proposition de communication pour le colloque « Penser les nouvelles problématiques éducatives dans une perspective internationale », UPEC-ESPE-OUIEP, 16, 17, 18 novembre 2016.

Axe 4 : Agir dans l'école et dans les territoires

### **La coopération police / école**

Une alliance éducative au service de la resocialisation des normes institutionnelles

Le problème public du décrochage scolaire a fait émerger la notion « d'alliance éducative » entendue comme la constitution d'un cercle d'intervenants éducatifs multiples, impliquant acteurs de l'école mais également acteurs extérieurs à celle-ci, au service d'un élargissement du répertoire des politiques éducatives. L'alliance éducative suppose des buts partagés ainsi que des priorités et des formes d'action définies en commun. Elle engage au niveau « méso », des psychologues, des éducateurs, des personnels de santé, des structures « relais » (Gilles, Potvin et TiècheChristinat, 2012). Mais peut-on envisager qu'elle puisse inclure également des policiers ? Quels seraient alors leur rôle et leur apport spécifiques ? Au service de quelle problématique éducative ? Cette communication entend questionner la place du policier au sein du cercle des acteurs des alliances éducatives territorialisées à la lumière de travaux d'analyse sociologique à tonalité ethnographique qui, dans le cadre de la recherche collective ANR IPOGEES, ont visé à mettre à l'épreuve du cadre sociopolitique français la notion nord-américaine de policier – éducateur (Blais, Gagné, Flores, Maurice, 2008).

Alors que son homologue nord-américain est souvent attaché à un établissement scolaire, le policier éducateur français reste implanté à distance au sein de sa propre administration et n'intervient devant les élèves qu'en réponse à une sollicitation explicite émanant des membres de la communauté scolaire. Depuis le début des années 1990, les services de police et de gendarmerie se sont néanmoins organisés pour répondre à une demande scolaire croissante d'investissement du champ pédagogique de l'éducation à la santé (prévention des consommations de drogues) et à la citoyenneté (prévention des violences, des mésusages d'internet et des réseaux sociaux, connaissance du droit notamment des mineurs, prévention des discriminations). Cette présence du policier-éducateur sous les traits du conférencier en milieu scolaire, identifiable dans tous les cycles de scolarisation de l'école maternelle jusqu'en lycée, est particulièrement notable en collège où elle s'ancre dans des délibérations du Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté. Soumise à des variations territoriales considérables dans son intensité, elle n'en présente pas moins des propriétés homogènes du point de vue pédagogique. Actionnés par le monde scolaire pour dire le droit commun et conforter les déclinaisons scolaires du permis et de l'interdit (règlement intérieur, sanctions disciplinaires), les policiers-éducateurs s'emploient, à travers un dispositif pédagogique interactif, bienveillant et capacitaire à renforcer l'adhésion du public scolaire aux normes institutionnelles. Le néologisme de policier-éducateur se justifie ainsi par l'attention majeure portée par ces intervenants au travail sur les cadres de l'expérience juvénile (Goffman, 1991).

A partir d'un matériau de recherche constitué de 117 observations de conférences policières devant élèves et d'entretiens semi-directifs réalisés avec des policiers-éducateurs ainsi que des membres de la communauté scolaire nous proposons de développer l'hypothèse selon laquelle cette activité pédagogique policière se déploie au bénéfice d'une action publique de resocialisation des normes institutionnelles. Elle témoigne de l'émergence d'alliances éducatives territorialisées entre

acteurs localement mobilisés pour investir le « marché cognitif » convaincus que « la connaissance orthodoxe se retrouve mise en minorité sur bien des terrains » et qu'un travail didactique est nécessaire pour rétablir l'équilibre entre orthodoxie et hétérodoxie « dans cet espace fictif dans lequel se diffusent les produits qui informent notre vision du monde » (Bronner, 2013).

#### Références :

Blais, E., Gagné, M.P., Flores, J., Maurice, P. 2008, L'effet des programmes policiers sur la délinquance en milieu scolaire : une synthèse systématique des études évaluatives, *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 61 : 321-344.

Bronner, G., 2013, *La démocratie des crédules*, Paris, PUF.

Gilles, J.L., Potvin, P., TiècheChristinat, Ch. (éds), 2012, *Les alliances éducatives pour lutter contre le décrochage scolaire*, Peter Lang éditeur – Éditions scientifiques internationales Berne.

Goffman, E., 1991, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit.